
Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 20 mai 2025 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin

CA25 08 0212

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 20 mai 2025, à 9 h, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Julia Levitin, agissant à titre de secrétaire du conseil d'arrondissement.

CA25 08 0213

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mai 2025.

Proposé par la conseillère Vana Nazarian;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 mai 2025.

ADOPTÉ.

CA25 08 0214

Soumis premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-175 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, visant à assurer la résilience des bâtiments aux inondations urbaines (sommaire décisionnel numéro 1255663006).

Proposé par la conseillère Annie Gagnier;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1.- D'adopter, tel que soumis, le premier projet de règlement numéro RCA08-08-0001-175 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, visant à assurer la résilience des bâtiments aux inondations urbaines;

2.- De soumettre, conformément à la loi, le premier projet de règlement à une consultation publique qui se tiendra le 26 mai 2025, à 19 h 00, au cours de laquelle le maire ou un autre membre du conseil qu'il désignera expliquera l'objet et les conséquences de son adoption.

ADOPTÉ.

CA25 08 0215

La période de questions du public débute à 9 h 03.

Aucune question n'a été posée.

CA25 08 0216

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 9 h 03.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 juin 2025.
